Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

ID: 060-216005942-20250403-DELIB02\_2025-DE

## 60660 - MAIRIE DE SAINT-VAAST-LES-MELLO Téléphone : 03.44.27.10.02

### Approbation du Compte de gestion 2024

<u>Date de convocation</u>: 25.03.2025 <u>Date d'affichage</u> 25.03.2025 N°02-2025 Membres élus : 15 Présents : 11 Abstention : 0

Pour: 15- Contre: 0

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le trois avril à dix-neuf heures neuf minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Nathalie VARLET, Maire.

<u>Présents</u>: Madame VARLET Nathalie, Monsieur DEGLAVE Laurent, Madame FASSI Sandrine, Madame Filipidis Marine, Madame LEROY Marie-Anne, Monsieur NIODO Patrick, Madame LETURQUE Maud, Madame LEGOVIC Sandrine, Madame VIVIER Maryline, Madame DUROYAUME Manuella, Monsieur GOUSSET Sébastien

#### Absents excusés

Monsieur JEAN Mikaël donne pouvoir à Madame FASSI Sandrine, Monsieur MANESSE Éric donne pouvoir à Monsieur DEGLAVE Laurent Monsieur TRIN Christian donne pouvoir à Madame VARLET Nathalie Monsieur Kévin CLEROY donne pouvoir à Madame DUROYAUME Manuella

#### Formant la majorité des membres en exercice,

Madame Sandrine FASSI est désignée secrétaire de séance.

Rapporteur: Madame le Maire

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121- 29 et L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrites de passer dans ses écritures,

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

ID: 060-216005942-20250403-DELIB02\_2025-DE

# Résultats budgétaires de l'exercice

07000 - SAINT-VAAST-LES-MELLO

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	634 638,29	1 536 640,58	2 171 278,87
Titres de recette émis (b)	377 258,80	1 112 369,42	1 489 628,22
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	377 250,80	1 112 369,42	1 489 628,22
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	634 638,29	1 536 640,58	2 171 278,87
Mandats émis (f)	140 231,62	896 468,80	1 036 700,42
Annulations de mandats (g)		22 968,45	22 968,46
Dépenses nettes (h = f - g)	140 231,62	873 500,34	1 013 731,96
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	237 027,18	238 869,08	475 896,26
(h - d) Déficit			1

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

- 1- STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2- STATUANT sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Déclare que le compte de gestion pour l'exercice 2024 dressé par le trésorier municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Approuve le compte de gestion 2024.

Pour extrait certifié conforme au registre.

Le 03.04.2025,

Le Maire Nathalie VARLET